

Dossier de presse

Mardi 15 novembre 2005

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !

12^{èmes} Journées nationales Prison

21 au 27 novembre 2005

Sommaire

◆ **12^{èmes} Journées nationales Prison, du 21 au 27 novembre 2005**

◆ **La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !**

◆ **Questionnaire "La prison en France"**

◆ **Réponses au questionnaire "La prison en France"**

◆ **Le Groupe national de concertation prison (GNCP)**

◆ **Les initiatives régionales et locales**

Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes
Auvergne - Rhône Alpes
Basse Normandie - Bretagne - Pays de la Loire
Bourgogne - Champagne Ardenne - Franche Comté
Centre - Ile de France
Corse - Provence Alpes Côte d'Azur
Haute Normandie - Nord Pas de Calais - Picardie
Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées

◆ **Affiche des Journées nationales Prison 2005**

**Conférence de presse
mardi 15 novembre 2005**

Avec Marie Brossy-Patin, membre du bureau, Fnars
Guy-Bernard Busson, président, Farapej
Alexis Saurin, président, GENEPI

Contact presse : Bernard Loye - Fnars - tél. : 01 48 01 82 06 / communication@fnars.org

Contact pour les Journées nationales Prison : JNP12@genepi.fr

12^{èmes} Journées nationales Prison du 21 au 27 novembre 2005

Depuis leur création en 1991 par la Farapej, les journées nationales prison poursuivent un même objectif : informer et sensibiliser les citoyens à la réalité très complexe du monde carcéral pour des prisons moins déshumanisantes et plus réinsérantes.

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres : même si certaines catégories de population ont plus de risques que d'autres de connaître un jour la prison dans leur parcours, elle n'est pourtant pas l'apanage du pauvre, de l'"autre". Le discours sécuritaire actuel et les exemples médiatiques font accroître le sentiment d'insécurité, et donnent de ce fait un visage biaisé des populations incarcérées. En effet, les prisons ne concentrent pas uniquement de grands délinquants. Tout un chacun peut, à un moment ou un autre de sa vie, avoir à connaître la prison de l'intérieur : qu'il s'agisse de sa propre incarcération ou de celle d'un proche.

La prison nous concerne tous : elle peut intervenir dans les parcours individuels, mais elle est également partie intégrante de la société. Quelle justice souhaite-t-on voir s'appliquer dans notre pays ? Les évolutions législatives de ces dernières années s'orientent vers un renforcement de la répression au détriment de la réinsertion. Elle sanctionne de plus en plus sévèrement, alors qu'il est prouvé que de lourdes peines de prison n'ont aucun effet sur le retour dans la société. Le débat actuel sur la loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales en est un exemple.

Les prisons sont le reflet de notre société : il est indispensable d'en connaître la réalité et les conséquences sur les personnes, d'où l'importance de ces 12^{èmes} Journées nationales Prison dans toute la France.

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !

Un de vos enfants peut se laisser entraîner dans la drogue et ses dérives. Vous pouvez avoir noué une relation d'amitié avec un étranger en situation irrégulière, incarcéré pour ce motif. Vous-même pouvez, en conduisant sous l'emprise de l'alcool ou de médicaments, ou même en téléphonant, avoir causé un accident mortel. Dans le cadre de votre profession (enseignant, architecte, entrepreneur...) ou de votre engagement municipal, votre responsabilité peut être engagée sans que vous soyez directement l'agent du délit. Lorsque vous vous y attendez le moins, un coup de sang peut suffire à vous faire commettre le délit (le crime ?) qui vous enverra derrière les barreaux.

Désormais pour vous et pour les vôtres rien ne sera plus comme avant. Garde à vue, premiers interrogatoires, mandat de dépôt : la porte de la prison s'est refermée sur vous.

Au greffe vous êtes "écroué" avec le numéro qui vous servira désormais d'identité. Puis humiliation suprême, vous devez vous déshabiller intégralement pour la fouille. Si vous êtes venu avec votre petite valise, bien peu de choses vous seront laissées lorsque, muni de votre "paquetage" (draps, couverture, assiette et couverts), la porte de la "cellule arrivants" se refermera sur vous.

Quelques jours plus tard, enfermé avec 2 codétenus dans une cellule de 9 m², vous aurez pris le rythme - lever, repas, promenade - seuls repères du temps qui ne passe pas. Vous voilà en pays étranger. Les bruits, les odeurs, le langage (l'argot maison) ne sont pas ceux du dehors. Vous avez perdu tous vos repères. Jour après jour, vous faites l'expérience de votre totale dépendance, vis-à-vis de la justice et de ses magistrats, des personnels pénitentiaires (pour 100 détenus, 40 surveillants et seulement 1 travailleur social). Vous préparez votre défense en pensant à ceux dont vous êtes coupés (femme, enfants, collègues), vous attendez les parloirs avec anxiété : parloir familles, parloir avocat. Avant même d'être jugé, vous êtes exclu de la société.

Quel que soit le motif de votre incarcération et même si vous bénéficiez très vite d'un non-lieu, même si vous êtes acquitté lors du procès, quelle que soit la durée de la détention, vous serez, vous-même et votre entourage, définitivement marqués.

La prison ça n'arrive pas qu'aux autres. Faudra-t-il que vous y alliez pour vous sentir concerné ?

Questionnaire "La prison en France"

La prison en chiffres

1. Y a-t-il pour vous différents types de prisons ? Si oui, lesquels ?
2. Combien de personnes sont aujourd'hui incarcérées en France ?
 250 000 100 000 60 000 30 000 10 000
3. Pour combien de places ?
4. Peut-on être incarcéré avant d'être jugé ? Oui Non
5. A votre avis, quel pourcentage de la population carcérale cela représente-t-il environ aujourd'hui ?
6. a. A votre avis, quel est le risque qu'un détenu libéré après avoir exécuté une peine pour homicide volontaire soit de nouveau condamné dans les 5 ans pour un nouveau crime (meurtre, viol, vol à main armée...) ?
b. A votre avis, quel est le risque qu'un détenu libéré après avoir exécuté une peine pour viol sur mineur soit de nouveau condamné dans les 5 ans pour un nouveau crime (meurtre, viol, vol à main armée...) ?
c. A votre avis, quel est le risque qu'un détenu libéré après avoir exécuté une peine pour vol sans violence soit de nouveau condamné dans les 5 ans à une peine privative de liberté (quel que soit le motif) ?
7. A partir de quel âge peut-on être incarcéré pour crime en France ?
 Moins de 10 ans 10 ans 13 ans 16 ans 18 ans
8. A votre avis, combien y a-t-il aujourd'hui de conseillers d'insertion et de probation (travailleurs sociaux) pour 100 détenus ?
 70 40 20 1

La vie quotidienne en prison

9. Quelle est la superficie moyenne d'une cellule ?
 6 m² 9 m² 12 m² Plus de 12 m²
10. Est-ce un droit d'être seul dans une cellule ? Oui Non
Savez-vous s'il est respecté ? Oui Non
11. A l'intérieur de la prison, la télévision est-elle payante ?
 Oui Non

12. Comment les personnes incarcérées peuvent-elles entretenir des relations avec leurs proches ?

13. Lors des visites au parloir, les personnes incarcérées et leurs proches sont-ils séparés par une grille, une vitre... ?

Oui Non

14. Combien de douches au minimum la loi prévoit-elle par semaine ?

7 5 3 1

15. A votre avis, dans les prisons françaises, le travail est-il obligatoire ?

Oui Non

A votre avis, le travail en prison est

Non rémunéré Rémunéré au Smic Rémunéré en dessous du Smic

16. Une personne détenue dont la mort paraît prochaine ou dont l'état de santé est incompatible avec la détention peut-elle être libérée ?

Oui Non

Les peines non privatives de liberté _____

17. Connaissez-vous d'autres peines que la prison? Citez-en trois.

18. La libération conditionnelle vous paraît-elle une mesure efficace pour la réinsertion ?

Oui Non

Actualités _____

19. Savez-vous où se trouve la prison la plus proche de chez vous ?

20. La prison dépend de l'administration pénitentiaire, c'est à dire du ministère :

des Affaires sociales de l'Intérieur

de la Justice de la Sécurité

21. Quel est le nom de l'actuel Ministre de la Justice ?

Nicolas Sarkozy Elisabeth Guigou Dominique Perben

Charles Pasqua Pascal Clément Marylise Lebranchu

22. A votre avis, serait-il possible que vous soyez, vous-même ou l'un de vos proches, mis en prison un jour ? Pourquoi ?

Réponses au questionnaire "La prison en France"

La prison en chiffres

1. Y a-t-il pour vous différents types de prisons ? Si oui, lesquels ?

Les principaux établissements sont :

- ♦ les maisons d'arrêt : elles reçoivent les prévenus, les détenus effectuant des peines de moins d'un an et les personnes en cours de transfert ;
- ♦ les établissements pour peine qui reçoivent exclusivement les détenus dont la peine restant à purger est au moins égale à un an. On distingue :
 - les centres de détention qui accueillent les détenus considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures ;
 - les maisons centrales qui reçoivent les détenus les plus difficiles et dont le régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

2. Combien de personnes sont aujourd'hui incarcérées en France ?

59 268 personnes sont détenues au 1^{er} août 2005.

3. Pour combien de places ?

Il y a 51 129 places au 1^{er} août 2005 pour seulement 39 000 cellules.

4. Peut-on être incarcéré avant d'être jugé ?

Oui, on peut être incarcéré avant d'être jugé, c'est le cas des prévenus en détention provisoire qui sont en attente d'un jugement définitif.

5. A votre avis, quel pourcentage de la population carcérale cela représente-t-il environ aujourd'hui ?

34 % des personnes incarcérées au 1^{er} août 2005 sont dans ce cas là.

6. A votre avis, quel est le risque qu'un détenu libéré après avoir exécuté une peine pour... soit de nouveau condamné ?

- a. Moins de 5 pour 1 000 libérés ayant exécuté une peine pour homicide volontaire sont de nouveau condamnés dans les 5 ans pour un nouveau crime.
- b. 1 pour 100 libérés ayant exécuté une peine pour viol sur mineur sont de nouveau condamnés dans les 5 ans pour un nouveau crime.
- c. 65 pour 100 libérés ayant exécuté une peine pour vol sans violence sont de nouveau condamnés dans les 5 ans à une peine privative de liberté.

7. A partir de quel âge peut-on être incarcéré pour crime en France ?

Un mineur peut être incarcéré à partir de 13 ans lorsqu'il a commis un crime (meurtre, viol, agression sexuelle...), 16 ans lorsqu'il s'agit d'un délit (vol...). Par ailleurs, lorsqu'il a commis un délit, un mineur est condamnable à partir de 10 ans, mais à d'autres peines que la prison.

8. A votre avis combien y a-t-il aujourd'hui de conseillers d'insertion et de probation (travailleurs sociaux) pour 100 détenus ?

Il y a aujourd'hui 1 conseiller d'insertion et de probation pour 100 détenus. Parallèlement, il y a 40 surveillants pour le même nombre de détenus.

La vie quotidienne en prison

9. Quelle est la superficie moyenne d'une cellule ?

La superficie moyenne d'une cellule est 9 m². En maison d'arrêt les détenus peuvent être jusqu'à 3 par cellule (surpopulation), normalement à partir de 4 personnes les cellules doivent être de 12 m².

10. Est-ce un droit d'être seul dans une cellule ?

Oui, l'encellulement individuel est un droit, mais il n'est pas respecté en maison d'arrêt.

11. A l'intérieur de la prison, la télévision est-elle payante ?

Oui, la télévision peut être louée pour environ 30 euros par mois.

12. Comment les personnes incarcérées peuvent-elles entretenir des relations avec leurs proches ?

Les personnes incarcérées peuvent entretenir des relations avec leurs proches par le biais de parloirs (sauf interdiction), de courriers (soumis à des mesures de contrôle) et par téléphone (seulement dans les établissements pour peine).

13. Lors des visites au parloir, les personnes incarcérées et leurs proches sont-ils séparés par une grille, une vitre... ?

Non, sauf mesures disciplinaires, les personnes incarcérées et leurs proches ne sont pas séparés lors des visites, mais les parloirs sont toujours surveillés.

14. Combien de douches au minimum la loi prévoit-elle par semaine ?

La loi prévoit 3 douches minimums par semaine. Dans la réalité, c'est souvent un maximum.

15. A votre avis, dans les prisons françaises, le travail est-il obligatoire ?

Non, le travail en prison n'est pas obligatoire. Il est rémunéré en dessous du Smic et seule une minorité de détenus peut accéder à un poste de travail, la demande d'emploi étant très largement supérieure à l'offre.

16. Une personne détenue dont la mort paraît prochaine ou dont l'état de santé est incompatible avec la détention peut-elle être libérée ?

Oui, la loi Kouchner du 4 mars 2002 sur la suspension de peine permet la libération d'une personne dont la mort paraît prochaine ou dont l'état de santé est incompatible avec la détention, mais elle est très rarement appliquée.

Les peines non privatives de liberté

17. Connaissez-vous d'autres peines que la prison ?

Les amendes, le sursis, le sursis avec mise à l'épreuve, le placement sous surveillance électronique (bracelet électronique), le travail d'intérêt général, l'interdiction de se rendre dans certains lieux... sont des peines autres que la prison.

18. La libération conditionnelle vous paraît-elle une mesure efficace pour la réinsertion ?

Oui, "la libération conditionnelle est une des mesures les plus efficaces et les plus constructives pour prévenir la récidive et pour favoriser la réinsertion sociale des détenus dans la société selon un processus programmé, assisté et contrôlé", *Recommandation Rec(2003)22 du Conseil de l'Europe*. Pourtant, elle reste une mesure d'exception : seuls 9% des condamnés libérés bénéficient d'une libération conditionnelle. Pourtant, le taux de retour en prison est de 40% pour les libérés conditionnels contre 63% pour les personnes libérées en fin de peine (Source : Kensey (A), Lombard (F), Tournier (P.V.), 2005, *Sanctions alternatives à l'emprisonnement et "récidive"*. Observation suivie, sur 5 ans, de détenus condamnés en matière correctionnelle libérés, et de condamnés à des sanctions non carcérales [département du Nord].)

Actualités

20. La prison dépend de l'administration pénitentiaire, c'est à dire du ministère...

La prison dépend du ministère de la Justice

21. Quel est le nom de l'actuel Ministre de la Justice ?

Le nom de l'actuel Ministre de la Justice est Pascal Clément

Ça peut arriver...

22. A votre avis, serait-il possible que vous soyez, vous-même ou l'un de vos proches, mis en prison un jour ? Pourquoi ?

Vous aimez votre femme et votre femme vous aime. Vous avez eu ensemble trois enfants que vous adorez : Julie, Julien et Juliette. Julien vient d'avoir 16 ans. C'est un garçon rieur, heureux de vivre, un peu turbulent au lycée, mais que les professeurs trouvent sympathique.

Parmi ses nombreux amis, deux sont pour lui comme des frères : Arnaud et Arthur. Ils forment à eux trois une inséparable bande de joyeux drilles, connue dans tout le lycée. Vous ignorez seulement que, le mois dernier, Julien a connu une grave déconvenue : le professeur de biologie, Monsieur Bubard, lui a attribué un 2/20 pour "copie trop sale". Votre fils l'a senti comme une profonde injustice, ainsi qu'Arnaud et Arthur.

Ensemble, après avoir longuement réfléchi, ils ont trouvé le moyen de venger Julien. Monsieur Bubard se rend chaque jour au lycée à bicyclette. Il range son vélo dans un local non fermé mais surveillé depuis la grille d'entrée par Paul, gardien depuis vingt ans, dont les sies-tes sont légendaires. Une semaine après la fameuse copie, notre trio passe à l'action : Arthur fait le guet pendant que Julien et Arnaud s'emparent du vélo. Ils escaladent ensuite la grille pour le cacher dans le jardin de Roselyne Lajoue, retraitée. L'exploit fait grand bruit. Julien et ses acolytes, galvanisés, décident de ne pas en rester là, le local regorgeant d'objets de

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !

GNCP – Dossier de presse – 15 novembre 2005

convoitise : deux jours plus tard, ils réitèrent avec la trottinette électrique du professeur de mathématique et la bicyclette rose de Madame le Proviseur.

Celle-ci, furieuse, mène alors l'enquête, en toute discrétion. Ses soupçons se dirigent rapidement vers votre fils et ses amis. Plainte est déposée pour vol. Vol en bande organisée, précise la police : la loi Perben 2 peut s'appliquer.

Trois jours plus tard, un jeune homme souriant aborde votre fils à la sortie du lycée. Il lui montre une camionnette spécialement aménagée et lui propose, en cas de besoin, de transporter gratuitement tout engin à deux-roues. Julien est étonné. Le jeune homme le rassure, l'invite à prendre un café et lui offre finalement un téléphone portable : "appelle-moi !".

Cet homme est un policier, habilité à se faire passer pour complice ou receleur des infractions. Il n'a pas droit d'inciter au délit. Mais il peut mettre à la disposition des personnes suspectées tous les moyens dont elles rêvent (juridiques, financiers, transport, hébergement, télécommunication). Votre fils, très excité, appelle de son téléphone tout neuf ses camarades. Le lendemain, décision est prise de profiter de l'aubaine : on demande au jeune homme de déposer le butin près du stade de foot, histoire de prolonger le plaisir.

Le lundi suivant, à 18 heures, Julien n'est pas rentré à la maison. Votre femme s'inquiète, Julie et Juliette le cherchent. 18h30 : le téléphone sonne. C'est la police. Julien est au commissariat en garde à vue. Comment ? Qu'a-t-il fait ? Vous ne dormez pas de la nuit, vous espérez à chaque heure que votre fils va être relâché, vous voulez comprendre. Le lendemain, un avocat de permanence vous apprend que Julien va bien, mais il ne peut vous en dire plus.

Une première journée passe, puis une deuxième nuit. C'est un cauchemar. On se réveillera. Mais mercredi matin, l'avocat vous avoue que, depuis la loi Perben 2, la garde à vue peut durer 96 heures, même pour les mineurs. Vous imaginez votre Julien au commissariat pendant quatre jours et quatre nuits, interrogé le jour et réveillé la nuit. Mercredi, l'attente devient infernale.

A 20 heures, quatre hommes sonnent à votre porte. Ce sont des agents EDF qui viennent relever les compteurs. En un clin d'oeil, les voilà dispersés dans tout l'appartement, l'un d'entre eux restant en votre compagnie pour vous occuper. Ils repartent cinq minutes plus tard, sans vous avoir fait signer le moindre bon. Vous êtes étonné, mais vous avez d'autres préoccupations en ce moment. Pourtant, ces hommes viennent d'installer chez vous suffisamment de micros et de caméras pour tout connaître de votre vie de couple et des discussions entre Julie et Juliette. Ils en ont le droit. De toutes façons, vous étiez déjà sur écoute.

Les journées de jeudi et de vendredi sont les plus atroces de votre vie. Julie et Juliette ne sortent pas de leurs lits. L'école appelle, vous lui raccrochez au nez. Votre femme passe de l'hystérie à l'hébétément.

Vendredi 17h15 : Julien sort enfin de garde à vue mais il est, dans la foulée, déféré devant le juge d'instruction qui met Julien en examen, les faits étant avérés. Il demande à son collègue, le juge des libertés et de la détention, de placer votre fils en détention provisoire. Le magistrat accepte : il entend, lui aussi, lutter efficacement contre l'insécurité en ville. Julien est en prison, pour plusieurs mois peut-être. Vos filles s'enferment dans un profond mutisme.

Mardi, trois heures du matin. Voilà une semaine que vous ne vivez plus. Vous êtes endormi sur le canapé, une bouteille de blanc à la main. Une sonnerie stridente vous réveille soudain : vous vous traînez jusqu'à la porte d'entrée que vous ouvrez. Cinq policiers s'engouffrent chez vous.

Pendant deux heures, ils retournent l'appartement, crèvent les coussins, vident les tiroirs. Cette perquisition en pleine nuit a du bon : elle permet enfin à la famille de se retrouver, vos

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !

GNCP – Dossier de presse – 15 novembre 2005

filles et votre femme s'étant blotties autour de vous dans le canapé. C'est ainsi entouré que vous finissez la bouteille de blanc.

Le lendemain, décision est prise d'envoyer Julie et Juliette, pour les protéger, chez leur grand-mère maternelle. Ce sera mieux pour tout le monde. Votre belle-mère, ravie d'être utile, vient les chercher chez vous. Elle se permet une première remarque sur l'état de l'appartement. Vous réussissez à vous contenir. Elle jacasse ensuite un quart d'heure sur le problème de la délinquance. Vous sentez que vous allez sortir de vos gonds. Pour finir, elle vous lance une remarque acerbe sur l'éducation de Julien. C'en est trop : vous la giflez.

Or vous étiez filmé.

Lorsque votre beau-père vient porter plainte, les policiers sont déjà au courant. A votre tour, vous êtes convoqué au commissariat, placé en garde à vue, puis mis en examen pour violences sur personne vulnérable. Vous encourez trois ans d'emprisonnement.

C'est le procureur qui vous convoque à la fin de la garde à vue. Il est indigné par ce que vous avez fait et ne s'étonne pas que votre fils ait mal tourné. Il vous demande si vous reconnaissez votre culpabilité, une cassette vidéo à la main. Vous répondez oui. Il vous propose alors de prononcer lui-même votre condamnation puisque vous ne contestez pas les faits. C'est nouveau, mais c'est efficace. Si vous refusez, vous serez jugé par le tribunal, dans longtemps et avec les aléas qu'on connaît. Un avocat, penaud, vous conseille d'accepter. Le procureur vous condamne à 4 mois d'emprisonnement, non sans préciser que c'est une peine bien indulgente au vu des faits odieux que vous avez commis.

Durant le trajet vers la prison, menotté dans la fourgonnette, vous vous interdisez de penser à votre femme, à Julie, à Juliette. Vous vous demandez simplement si vous apercevrez de votre cellule celle de Julien. Si vous pourrez lui faire coucou.

Sources : La conférence du stage du barreau de Paris

Le Groupe national de concertation prison (GNCN)

Le GNCN réunit, depuis bientôt dix ans, les représentants nationaux d'associations et des aumôneries de prison, afin d'échanger sur un certain nombre de préoccupations communes autour de l'univers carcéral. Fort de la diversité et de l'action de terrain de ses membres sur l'ensemble de la France, le GNCN approfondit et se positionne sur certains sujets d'actualité, dans le but de mener une action citoyenne commune relayée à l'échelon local par l'ensemble de ses réseaux.

Les différents acteurs du GNCN

ANVP (Association nationale des visiteurs de prison)

L'Association nationale des visiteurs de prison a pour but d'aider moralement et matériellement les personnes détenues et leurs familles pendant la période de détention, et d'aider les personnes détenues à réussir leur réinsertion sociale lors de leur libération. L'ANVP regroupe un millier de visiteurs de prison, citoyens qui accompagnent les personnes dans l'élaboration de leur projet de vie dès le début de leur incarcération. La rencontre hebdomadaire entre le visiteur et la personne incarcérée se déroule dans un parloir avocat.

ANVP - 1 bis rue de Paradis - 75010 Paris / tél. 01 55 33 51 25 / fax 01 55 33 15 33 /
anvpparis@free.fr / www.anvp.org

Aumônerie catholique des prisons

Présents sur l'ensemble des établissements pénitentiaires de France, les membres des aumôneries catholiques sont environ 500. Certains sont indemnisés par l'administration pénitentiaire, d'autres sont bénévoles, mais toutes reçoivent un double agrément : celui de l'évêque et du ministère de la justice. Les aumôniers ont la possibilité de rencontrer personnellement les personnes détenues dans leurs cellules, de célébrer des offices et de réunir les personnes détenues pour des groupes d'enseignements religieux. Leurs activités sont régies par les articles D.432 à D.439 du code de procédure pénale (CPP).

Aumônerie catholique des prisons - 106 rue du Bac - 75341 Paris cedex 07 /
tél. 01 45 49 69 97 / fax 01 45 49 69 78 / aum-prisons@cef.fr

Aumônerie protestante des prisons

300 aumôniers représentant les différentes tendances du protestantisme agissent dans tous les établissements pénitentiaires. Chaque aumônier peut rencontrer librement dans leurs cellules les personnes détenues qui font appel à lui. L'essentiel est l'écoute individuelle mais aussi les offices et les groupes de réflexion à partir de textes bibliques et/ou de l'actualité. Leurs activités sont régies par les articles D.432 à D.439 du code de procédure pénale (CPP).

Aumônerie protestante des prisons - 47 rue de Clichy - 75311 Paris cedex 09 /
tél. 01 44 53 47 09 / fax 01 45 26 35 58 / fpf-justice@protestants.org

Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française mobilise ses délégations locales en vue de l'amélioration des conditions de vie des personnes placées sous main de justice, en particulier des plus démunies, et au maintien de leurs liens familiaux.

Contribuant aux actions de préparation à la sortie mises en place dans les établissements pénitentiaires, les actions de la Croix-Rouge française favorisent la réinsertion des personnes sortant de prison.

Croix-Rouge française - 1 place Henry Dunant - 75384 Paris cedex 08 /
tél. 01 44 43 12 68 / fax 01 44 43 12 37 / www.croix-rouge.fr

Farapej (Fédération des associations réflexion action prison et justice)

Aider les détenus et leurs familles à vivre ce moment difficile de leur existence, ainsi qu'à faire respecter leurs droits, limiter les effets déstructurants de la prison, réfléchir sur le sens de la sanction pénale, tels sont les objectifs de la soixantaine d'associations réunies au sein de la Farapej. 250 salariés et plus de 2 500 bénévoles agissent principalement dans le domaine de l'accueil des familles en attente de parloir et l'accompagnement ainsi que l'hébergement des sortants de prison, ce qui contribue à prévenir la récidive. En 2004, les associations de la Farapej ont assuré plus de 400 000 accueils de familles et plus de 90 000 nuitées d'hébergement.

Farapej - 68 rue de la Folie Régnault - 75011 Paris / tél. 01 55 25 23 75 / fax 01 55 25 23 76 /
farapej@farapej.fr / <http://www.farapej.fr>

Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale)

La Fnars fédère 750 associations ou organismes gérant 2 200 centres et services dont 700 ont l'habilitation Aide sociale CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Les associations de la Fnars ont pour mission d'accueillir, d'héberger et de soutenir le projet d'insertion aussi bien des personnes en difficulté sociale, seules ou en famille, que des personnes placées sous main de justice. La Fnars s'est à l'origine fondée pour développer l'accueil et la prise en charge des personnes sortant de prison. Si les publics se sont diversifiés, la Fnars reste plus que jamais, à la fois dans sa politique et dans les faits, fidèle à sa mission d'origine.

Fnars - 76 rue du faubourg Saint Denis - 75010 Paris / tél. : 01 48 01 82 00 / fax 01 47 70 27 02 /
fnars@fnars.org / <http://www.fnars.org>

GENEPI (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées)

Afin d'œuvrer en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées, 1 000 étudiants bénévoles agissent. Le GENEPI, réparti en une cinquantaine de groupes locaux, mène des activités socioculturelles et de soutien scolaire au sein de soixante-dix établissements pénitentiaires, ainsi que des actions d'information et de sensibilisation du public, afin de lutter contre les phénomènes de peur et d'exclusion trop souvent constatés à l'égard des sortants de prison.

GENEPI – 12 rue Charles Fourier - 75013 Paris / tél. 01 45 88 37 00 /
fax 01 45 88 96 87 / genepi@genepi.fr

Secours catholique

Le département Prison-Errance du Secours catholique réunit 2 000 bénévoles qui assurent principalement une correspondance avec les personnes incarcérées, la confection de colis de Noël, l'accueil des familles en attente de parloir, l'accompagnement à la sortie (en lien avec les services sociaux) et une participation dans une soixantaine de commission d'indigence.

Secours catholique - 106 rue du Bac - 75341 Paris cedex 07 / tél. 01 45 49 73 00 / fax 01 45 49 94 50 /
dept-prison-exclusions@secours-catholique.asso.fr / www.secours-catholique.asso.fr

Uframa (Union nationale des fédérations régionales des associations de maisons d'accueil de familles et proches de personnes incarcérées)

L'Uframa est composée de 5 fédérations régionales regroupant ainsi 67 associations, et intervient en outre auprès de l'ensemble des associations de maisons d'accueil de familles et proches de détenus soit 135 structures d'accueil dont 29 avec hébergement de nuit. Les actions mises en place par l'Uframa sont, d'une part, de soutenir l'action des associations de maisons d'accueil et, d'autre part, de prendre en compte les difficultés auxquels se trouvent confrontées les familles, les faire connaître et mettre en place des actions de soutien.

Uframa - 8 passage Pont Amilion - 17100 Saintes / tél./fax 05 46 92 11 89

Nos valeurs communes

Les actions de nos différentes associations s'inscrivent toutes dans une démarche éthique et universelle fondée sur les droits de l'Homme. Ceci implique concrètement :

- ♦ Reconnaître et respecter l'humanité de toute personne incarcérée : en aucun cas elle ne doit être réduite aux actes qu'elle a commis. La valeur de toute personne est toujours au-delà de ce qu'elle a pu faire.
- ♦ Croire que chacun, à la mesure de son histoire, a la possibilité de se réinsérer, de choisir de prendre sa vie en main. Croire, c'est-à-dire être prêt à s'engager pour atteindre cet objectif.
- ♦ Résister à toute forme de fatalisme lequel pousse à regarder les échecs plutôt que les capacités à se projeter dans la vie.
- ♦ S'engager à ne faire aucune distinction entre les personnes, quels que soient leurs origines ou les actes qu'elles ont pu poser ; s'engager à ne faire aucun prosélytisme de quelque nature que ce soit.
- ♦ Résister à toute connivence avec le système en place qui consisterait à taire les dysfonctionnements évidents, et s'engager à en référer aux autorités concernées dans un esprit de dialogue et d'humanité.

Les initiatives régionales et locales

Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes

BORDEAUX

Semaine d'animations, au sein du marché de Lermes, organisée par un collectif d'associations regroupant Acat, ANVP, Aumôneries des prisons, Châlet bleu-mai 33, Courrier de Bovet, GENEPI, Secours catholique, Vie libre, du **21 au 26 novembre 2005** : **expositions**, animation pour les scolaires, accueil du public tous les jours de 14h30 à 19h :

- lundi 21 novembre, soirée inaugurale : présentation de **l'exposition des œuvres** d'E. Flores cédées à l'Uframa et d'autres œuvres de détenus,
- mardi 22 novembre : **soirée cinéma-débat** à Utopia, place Camille Julian à Bordeaux, "**La 10^{ème} chambre**" de R. Depardon,
- mercredi 23 novembre : à partir de 15h, **goûter philo** ; à 19h, **conférence-débat** à Athénée municipale, "**La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres**",
- jeudi 24 novembre, à 20h30 : **lecture de textes théâtralisée** au marché de Lermes,
- vendredi 25 novembre : **café-philo**,
- samedi 26 novembre : ouvert au public toute la journée.

Contact : GENEPI, délégation Atlantique, 05 56 91 37 05 ou 06 82 75 29 59

Auvergne - Rhône Alpes

CLERMONT FERRAND

Café-débat organisé par le GENEPI.

FIRMINY

Conférence-débat organisée par l'aumônerie protestante, samedi **26 novembre 2005**, à 20h, salles du Temple, rue de la Loire.

GRENOBLE

Exposition "Ecce homo", portraits d'anciens détenus et de "Génépistes", organisée par le GENEPI.

LE PUY

Conférence-débat le samedi **5 novembre 2005** au foyer du Temple, 6 rue JB Fabre, avec la participation des deux aumôniers régionaux et de l'aumônier protestant de la maison d'arrêt du Puy.

LYON

Table-ronde sur le futur **EPM (Etablissement pour mineurs)** de Meyzieu, avec une réflexion sur les mineurs, organisé par le GLCP (Groupe local de concertation prison) regroupant Accueil Lavoisier de Villefranche, ANVP, Aumôneries de prison, Companio, GENEPI, San Marco, Secours catholique, samedi **26 novembre 2005**, à la Maison des associations de Meyzieu, de 14h à 16h. Participation de la municipalité, des riverains, des associations, des éducateurs.

Contact : François Castaldo, 04 72 33 38 38

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !

GNCP – Dossier de presse – 15 novembre 2005

Café-débat organisé par le GENEPI, **23 novembre 2005**, au bar De l'autre coté du pont. Projection du film "**Libérables**" ou d'un **documentaire "L'état des prisons en France"**.

SAINT ETIENNE

Soirée courts métrages-débat organisée par le GLCP (Groupe local de concertation prison), regroupant Aumôneries des prisons, AVDP, Croix-Rouge, GENEPI, Renaître, Secours populaire, avec la participation du Spip Loire, vendredi **25 novembre 2005**, à 20h, à la MJC Beau-lieu, boulevard de la Palle.

Contact : André Auvray, 04 77 32 31 04

SAINT QUENTIN FALLAVIER

Distribution de tracts avec stands organisée par l'association Totem, l'aumônerie des prisons : sur le marché de Saint Quentin Fallavier le **vendredi 25 novembre 2005** ; sur le marché de Villefontaine le **samedi 26 novembre 2005** ; et une **action d'information** dans les centres sociaux des environs.

Contact : 04 74 94 10 32

VALENCE

Action de **communication auprès des médias** régionaux, à partir de témoignages organisée par l'Arapej Drôme, avec le soutien de Halte amitié, du **21 au 27 novembre 2005**.

Contact : Fabienne Moulon, d.godeau@wanadoo.fr

Basse Normandie - Bretagne - Pays de la Loire

BREST

Conférence-débat "Comment sanctionner et réinsérer ?", organisée par l'ANVP et Emergence, le **24 novembre 2005** à 20h30, à la salle de réunion des Syndicats à Brest, rue de Hardeloire, animée par Dominique Odot, directeur général de la Sauvegarde de l'enfance : intervention d'un représentant de la Farapej, d'un avocat, d'un représentant du Service pénitentiaire d'insertion et de probation, d'un représentant du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, d'un représentant d'une association de victimes.

COUTANCES

Quinzaine de sensibilisation "La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres", du 8 au 18 novembre 2005, organisée par l'Acat, l'ANVP, le GENEPI, le Secours catholique, au centre d'animation Les Unelles à Coutances (50) :

- 8 novembre : **exposition**,
- 9 novembre : visite libre,
- 10 novembre, 14h à 17h : "**La vie en prison**", rencontre avec des intervenants (ateliers, enseignement, suivi médical, sports, aumôneries, visiteurs de prison, accueil des familles en attente de parloir),
- 12 novembre : visite libre,
- 14 novembre, 14h à 17h : "**La prison, et après ?**", rencontre avec le juge d'application des peines, le directeur du centre d'hébergement et de réinsertion sociale Le Prépont, le substitut du procureur,
- 15 novembre, 14h à 17h : "**La vie en prison**", rencontre avec le directeur de la maison d'arrêt, le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation, un visiteur de l'ANVP,

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !

GNCP – Dossier de presse – 15 novembre 2005

- 16 novembre, 14h à 17h, "**Rôle des associations au niveau prévention et détention**", rencontre avec Jean-Yves Cado, responsable national du service prison du Secours catholique, Gabriel Mouesca, président de l'Observatoire international des prisons,
- 16 novembre, 20h : **conférence publique et débat** avec Jean-Yves Cado et Gabriel Mouesca sur le thème "La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres",
- 17 novembre, 14h à 17h : "**Prisons dans le monde et droits de l'homme**", rencontre avec des membres de l'Acat, la Protection judiciaire de la jeunesse, un avocat.

NANTES

Animation, avec, entre autres, **l'exposition d'une cellule de 9 m²**, et des stands d'associations, organisée par un collectif de 14 associations (Aides, ANVP, Aumônerie du centre pénitentiaire de Nantes, Courrier de Bovet, Croix-Rouge, L'Eclaircie, L'Etape, Familles et prisons Saint Nazaire, GENEPI, la Ligue des droits de l'homme, OIP, Prison-justice 44, Relais enfants parents incarcérés, Secours catholique), samedi **12 novembre 2005**, place du Commerce, sous un chapiteau. Plusieurs **débats**, précédés chacun en ouverture d'une **saynète "La lettre d'un détenu"** auront lieu :

- 14h : la prison, le travail, la santé,
- 15h : la prison, les liens sociaux et familiaux,
- 16h : la sortie, la réhabilitation : le thème "**De la survie à la vie ou à la réhabilitation**" sera abordé par M. Ricot, professeur de philosophie, auteur de "Peut on tout pardonner ?", *Editions Pleins feux*.

Conférence de presse le 2 novembre à 11h à l'Etape, 107 rue Hector Berlioz, Nantes.

Contact : Etienne Herard, ej.herard@free.fr

RENNES

Plusieurs manifestations organisées par un collectif (ANVP, Arc en ciel, Aumônerie catholique des prisons, Courrier de Bovet, GENEPI, Groupe Miallet, OIP, Ti Tomm) du **21 au 27 novembre 2005** :

- lundi 21 novembre : **animation** autour de la cellule GENEPI de 14h à 18h, faculté de Villejean,
- mardi 22 novembre : **soirée-débat** avec projection du documentaire "9 m²" ou "Les jeunes en prison" de 20h à 22h30 à la faculté de Villejean, amphithéâtre Descartes,
- mercredi 23 novembre : **soirée-débat**, salle du Ronceray, quartier La Poterne à Rennes, de 20h à 22h, avec interventions d'avocats de l'aide juridique d'urgence, statistiques de l'OIP et exposition Pulsar,
- jeudi 24 novembre : **lectures de lettres** de détenus de 18h à 20h, **débats, exposition** au Liberté ou à la salle du Ronceray,
- vendredi 25 novembre : **débats** au kiosque collectif à l'espace Ouest France de 18h à 20h, avec l'intervention de Roseline Godard (procès d'Outreau), Gérard Le Gal (Groupe Miallet) et Catherine Glon (AJU),
- samedi 26 novembre : **expositions** et pot de **clôture** dans les locaux de l'association "Si on se parlait ?", place Ste Anne,
- du lundi 21 au jeudi 24 novembre : **atelier décors** proposé par Pulsar,
- **intervention** de Jérôme Poree, philosophe, sur "Justice et réparation".

Bourgogne - Champagne Ardenne - Franche Comté

CHALONS EN CHAMPAGNE

Plusieurs manifestations organisées par l'ANVP, le Secours catholique, Solidarité prison justice :

- mardi **22 novembre 2005**, réunion à 20h30, salle de Malte, avec les Aumôniers des prisons,
- samedi **26 novembre 2005** de 9h à 17h, sur la place du marché, une **animation avec matérialisation au sol d'une cellule**, accompagnée d'un bruitage de sons entendus la nuit en détention, réalisé par Radio Mau Nau et **distribution du questionnaire**.

JOUX LA VILLE

Table-ronde sur le thème "**La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres**", organisée par la Halte et l'ANVP, salle de la mairie, le **26 novembre 2005** de 14h30 à 17h30, avec le témoignage d'une personne en détention et d'une personne sortie et en phase d'insertion. Participation de la PJJ, d'un juge d'application des peines, d'un psychologue de l'ANPAA 89 (Association nationale de prévention alcool et addictologies).

Contact : Marie Paule Schlessler, 03 86 33 62 82

Centre - Ile de France

BLOIS

Conférence-débat sur "**Quelle est la place de la prison dans la société ? - Le sens de la peine**" organisée par l'Arapej Blois, le **23 novembre 2005**, à la salle de l'auditorium Abbé Grégoire, place Jean Jaurès, à 19h30, en présence de Jacques Lerouge, fondateur d'Aperi.

Contact : Christiane Pernin, 06 61 33 09 53, patpernin@wanadoo.fr

Intervention dans des écoles et lycées, en partenariat avec le Secours catholique, pour sensibiliser les jeunes à la prison, à partir du **questionnaire du GNCP "La prison en France"**.

Exposition "Ecce Homo" et installation d'une cellule organisées par le GENEPI, **du 21 au 27 novembre 2005**, à la maison de l'étudiant.

BOIS D'ARCY

Conférence-débat sur le thème de "**La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres**" organisée par le GLCP (Groupe local de concertation prison) regroupant l'ANVP, les Aumôneries des prisons, Auxilia, la Croix-Rouge, le GENEPI, MRS 78, le Secours catholique, Solidaires, Faire, CLIP, **samedi 26 novembre 2005** au centre culturel de Bois d'Arcy, 8 rue Baragué, de 15h30 à 18h30 : après présentation des associations intervenant auprès des détenus et de leur famille, participeront et témoigneront notamment un ancien détenu, des familles de détenus, un commissaire de police.

Contact : 01 34 60 59 72

CHATEAUROUX

Plusieurs manifestations organisées par l'ANVP, les Aumôneries des prisons, le Secours catholique :

- 1^{er} jour : **visite du tribunal**, suivie d'une **table-ronde**,

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !

GNCP – Dossier de presse – 15 novembre 2005

- 2^{ème} jour : en début de soirée, projection d'un **film**, suivie d'une **table-ronde** animée par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Indre,
- 3^{ème} jour : **visite d'un centre d'accueil** de familles de détenus, rencontre et échanges
- **conférence de presse**.

FLEURY-MEROGIS

Journée portes ouvertes, samedi **26 novembre** 2005, à l'Arapej 91, résidence Le Phare, 21 route de Longpont, Sainte Geneviève des Bois, qui accueille des anciens détenus et des familles en difficulté sur l'Essonne : organisée par l'Arapej Ile de France, à qui se joint Accueil solidarité Fleury regroupant des membres de ANVP, Arapej IDF, Aumônerie catholique de Fleury, Conférence Saint Vincent de Paul, Justice prison aumônerie protestante, Secours catholique, SEP 91 : **accueil, films d'information, visite des lieux, rencontres, échanges, débats**.

Tables rondes : à 10h. "**Objectif insertion : en détention, la préparation à la sortie**", à 11h15 "**Objectif insertion : la sortie**", à 14h30 "**Objectif insertion : le retour à la vie normale**", à 16h "Thème général : **La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres**".

Contact : Résidence Le Phare, 01 69 51 05 02

FRESNES

Soirée-débat "La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres" organisée par la Croix-Rouge, la Fnars, le Secours catholique, avec la municipalité et la maison d'arrêt, vendredi **25 novembre** 2005, à 17h, à la Maison des jeunes de Fresnes.

NANTERRE

Conférence "La solitude en prison" organisée par l'ANVP et le GENEPI.

OSNY/ PONTOISE

Journée-rencontre organisée par un collectif regroupant AFD 95, ARS, Aumônerie catholique des prisons, Espérer 95, GENEPI, Imagine, Secours catholique, Vie libre, samedi **26 novembre** 2005, à la Maison de l'avocat à Pontoise, de 9h30 à 12h : échanges sur la complémentarité, concertation sur le mode de fonctionnement du collectif.

Rencontre avec la presse sur le thème "La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres".

Contact : E. Vandaele, afdmavo@yahoo.fr

PARIS et ILE DE FRANCE

Journées portes ouvertes organisées par l'Arapej Ile de France dans ses différents établissements :

- mardi **22 novembre** 2005 à l'Arapej 93, 10 rue Aristide Briand, Aulnay sous Bois : toute la journée, **exposition photos et textes** élaborés par les usagers ; **débat** à 17h sur le thème "**La réinsertion, ça marche ou ça marche pas ?**".
- mercredi **23 novembre** 2005 à l'Arapej 92, 36 bis rue Jean Longuet, Chatenay Malabry : matin, **présentation du dispositif, récits de vie, informations** sur les alternatives à l'incarcération ; 14h30, **table-ronde** sur le thème "**Nécessité de l'accompagnement**".
- jeudi **24 novembre** 2005 à l'Arapej 75, 21 rue d'Enghien Paris 10^{ème} : **exposition** avec les œuvres des usagers
- samedi **26 novembre** 2005 à l'Arapej 91 (cf. ci-dessus Fleury Merogis)

Contact : Arapej IDF, 01 43 56 94 70

La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres !

GNCN – Dossier de presse – 15 novembre 2005

PARIS

Prisonniers sans frontières organise vendredi **25 novembre** 2005, à 18h 30, à l'Espace Bernanos, 4 rue du Havre, Paris, une **exposition de photos** prises en Afrique, montée par des détenus de Poissy, et à 20h, un **concert** de musique africaine

Contact : 01 40 38 24 30, prsf@wanadoo.fr

POISSY

Intervention dans un lycée organisée par l'ACP, **24 novembre** 2005, pour sensibiliser des classes de Seconde à la prison et au problème des familles, qui sera suivie de trois interventions ultérieures avec notamment Gabriel Mouesca, Yazid Kherfi, Didier Voituren.

TOURS

Conférence-débat organisée par le Comité d'aide aux détenus le **7 décembre** 2005 au 62 rue Georges Sand avec Yazid Kherfi, auteur de "**Repris de justesse**".

Corse - Provence Alpes Côte d'Azur

MARSEILLE

Plusieurs manifestations organisées par le GENEPI, avec le Centre d'accueil des Baumettes et la LDH :

- samedi **26 novembre** 2005 : **installation d'une cellule**, métro Vieux port, quai des Belges, toute la journée,
- dimanche **27 novembre** 2005 : **café-débat** à 18h "**La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres - Les alternatives à la prison**", au bar des 13 coins, quartier du Panier (2è), place des Cantons,
- mardi **29 novembre** 2005 : **conférence** à 18h à la cité des associations, 93 la Canebière, "**Pour une transformation radicale de la condition pénitentiaire en France : objectifs et moyens**", avec l'intervention de Pierre Victor Tournier.

Contact : Sandra Magnard, 06 63 29 27 93

NICE

Deux soirées de lecture de textes de détenus organisées par le GENEPI, l'une le mardi **22 novembre** 2005 à 22h au bar des Oiseaux (Vieux Nice), l'autre le samedi **26 novembre** 2005 à 22h au Water bar (Vieux Nice).

Contact : Sandra Magnard, 06 63 29 27 93

SALON DE PROVENCE

Des **Puces** et un **stand d'informations** organisés par le CAP, le **samedi 26 novembre** de 9h30 à 17h, salle Saint François, rue Saint François, après une soirée **café-débat** "La prison, ça n'arrive pas qu'aux autres", **vendredi 4 novembre** au café La case à Palabres.

TOULON

Café-débat avec **lecture de textes de détenus** organisé par le GENEPI, mardi **22 novembre** 2005 à 18h, au café Culture, 2 rue Baudin, Toulon.

Contact : Sandra Magnard, 06 63 29 27 93

Rencontre-débat organisée par les Amis de L'Horeb, mardi **22 novembre** 2005 de 18h à 20h, à la salle polyvalente du centre pénitentiaire de Toulon la Farlede, avec magistrats, avocats, directrice-adjointe du centre pénitentier, association Parents enfants, familles, etc.

Contact : 04 94 36 17 56 pour co voiturage organisé à partir du restaurant L'eau vive à 17h15

Haute Normandie - Nord Pas de Calais - Picardie

AMIENS

Animation autour d'une cellule de prison symbolique, avec le questionnaire "La prison en France", organisée par le GLCP (Groupe local de concertation prison) regroupant l'ANVP, l'Arapej Amiens, les Aumôneries des prisons, la Croix-Rouge, l'Escale, le GENEPI, le Secours catholique, le **25 novembre 2005** à la gare.

Contact : Lucie Borreman, 03 22 22 07 15

LILLE

Débat avec la présence de Gilles Chantraine, auteur de "**Par delà les murs**", et des témoignages de personnes intervenant en prison organisé par le GLCP (Groupe local de concertation prison), regroupant ANVP, Auxilia, les Aumôneries des prisons, GENEPI, Oxygène, Parcours de femmes, Prison justice 59, Trait d'union, **23 novembre 2005** à 18h30 h, à la Maison de la Nature et de l'environnement, 23 rue Gosselet.

Micro trottoir, avec le questionnaire.

Contact : Karine Boquet, 03 20 52 12 02

MAUBEUGE

Projection du film "Fugues carcérales", suivie d'un **débat** avec la participation de Janusz Mrozowski, réalisateur du film, et de Pierre Delmas, délégué régional de la Farapej, organisée par l'association Relais prison Sambre Avesnois, **25 novembre 2005** à 19h, à la Maison Folie, porte de Mons, place Vauban.

Contact : Michel Blas, rpsa.asso@laposte.net

Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées

PERPIGNAN

Exposition d'œuvres de détenus organisée par la Croix-Rouge, du **21 au 27 novembre 2005**, dans les locaux de sa délégation, 24 place des Orfèvres, avec un stand d'information.

TOULOUSE

Plusieurs manifestations organisées par un collectif (Aides, ANVP, Aumôneries des prisons, Accueil l'Oustal, Auxilia, Courrier de Bovet, Le Cri, Equipes saintt Vincent, GENEPI, OIP, Roque claire, Secours catholique) le **samedi 14 janvier 2006** au "Centre accueil rencontre" (hypercentre de Toulouse), de 14h à 17h30 : **exposition de tableaux réalisés par les détenus** du centre de détention de Muret, **rencontre-débat** autour de la récidive avec Christian Etelin, avocat, et **rencontre-débat** sur les **jeunes en prison**, à propos de la construction de la prison de Lavaur, avec un membre de la Protection judiciaire de la jeunesse.

Entre les 2 rencontres, interlude d'1/4h : **lecture** à 2 voix de femmes de courts extraits commentés de "**Dis à ma fille que je pars en voyage**" de Denise Chalem.

Contact : 05 61 30 28 18